

E 2300 Paris, Archiv-Nr. 64

*Der schweizerische Gesandte in Paris, Ch. Lardy, an den Bundespräsidenten und
Vorsteher des Politischen Departementes, M. Ruchet*

PB

Paris, 10 juillet 1911

Le nouveau Ministre des Affaires Etrangères M. de Selves recevra le corps diplomatique seulement mercredi prochain; son voyage aux Pays-Bas l'a empêché de donner la semaine dernière son audience d'entrée en fonctions. Il est assez délicat d'aller aux renseignements dans les moments critiques chez l'un ou l'autre des partis en présence. En outre, le Parlement siège à double ou à triple pour terminer le vote du budget avant la fête nationale et les membres du Gouvernement n'ont pas une minute à eux.

D'autre part, il est désirable de Vous envoyer quelques impressions (je ne dis pas des certitudes) sur la tournure que prend l'incident marocain depuis l'envoi d'un petit bâtiment de guerre allemand à Agadir.

Dimanche dernier, 2 Juillet, je Vous écris¹, comme impression de la première heure, que la question me paraissait moins franco-allemande qu'anglo-allemande; qu'au point de vue français, il n'y avait pas lieu pour le moment de

1. *Lardy schreibt am 2. Juli 1911: [...] La question pour moi me paraît moins franco-allemande que franco-anglaise. Les Anglais, depuis longtemps, depuis trois ou quatre ans, me disent: «N'y a-t-il pas une station navale allemande sur l'Atlantique derrière tout cela?» Cette idée les hante et aucun de mes amis anglais de passage ne manque de me la poser. – Nous allons voir ce qu'on va dire à Londres, – certains diplomates prétendent que l'amitié franco-anglaise comme la franco-russe est quelque peu en baisse; nous verrons. [...] (E 2300 Paris, Archiv-Nr. 64).*

prendre les choses au tragique, mais qu'il fallait attendre ce que dirait l'Angleterre.

Londres a parlé et a donné à entendre que la Grande-Bretagne ne laisserait pas les Allemands s'établir sur l'Atlantique au Maroc; l'Angleterre a demandé, en outre, à participer aux conversations franco-allemandes ou tout au moins à être tenue au courant.

Cette immixtion très nette de l'Angleterre me paraît entraîner deux conséquences: la première est que l'Allemagne ne risquera pas un établissement au Maroc contre la volonté catégorique du Gouvernement anglais. La seconde est que l'Angleterre, étant aussi intéressée, peut-être plus intéressée que l'Allemagne au maintien de la porte ouverte au Maroc, appuyera les concessions commerciales que l'Allemagne cherchera à se faire donner. Ce second point semble devoir être considéré comme un élément favorable à des accords pacifiques.

Et maintenant, pourquoi Kiderlen-Wächter a-t-il donné ce coup de poing sur la table en envoyant la «Panther» à Agadir? On m'assure de source tierce assez impartiale que, dès le début, les Allemands ont dit aux Français qu'ils ne pouvaient pas prendre la responsabilité de les empêcher d'aller protéger des Européens à Fez, que ce geste ne paraissait pas indispensable, qu'ils ne le conseillaient pas et faisaient toutes leurs réserves. Pendant les semaines qui ont suivi, à mesure que l'importance de l'expédition française s'accroissait, que les dépenses de cette expédition s'augmentaient, que la corde au cou du Sultan se resserrait, on a causé entre Paris et Berlin, mais ces conversations n'arrivaient à aucune précision; elles semblaient cependant prendre plus de consistance lorsque le Cabinet Monis est tombé et il fallait recommencer avec M. de Selves le peu qu'on avait pu obtenir de M. Cruppi. On paraît avoir estimé à Berlin qu'on ne pouvait décidément laisser la France s'installer au Maroc, y préparer le protectorat sous la forme d'une armée chérifienne commandée par des Français ou des Algériens, invoquer sa qualité de créancière et les sacrifices faits pour s'emparer tout doucement du pays, puis, dans un, deux ou trois ans, se voir dire qu'on n'avait pas réclamé, que c'était trop tard pour contester le fait accompli etc. C'est là, m'assure-t-on, l'explication du «coup de poing» considéré à Paris comme brutal et maladroit de la part de M. Kiderlen-Wächter, mais qui, d'après ce qui précède, ne serait pas nécessairement un procédé de diplomate «mal embouché».

Quant à l'avenir, d'après ce que j'ai pu apprendre, il s'agira seulement pour l'Allemagne, qu'elle le veuille ou non, qu'elle accepte gracieusement ou en rechignant, d'obtenir des garanties d'ordre économique au Maroc, par exemple sous la forme d'une commission internationale de la dette, d'un contrôle commun des douanes, d'engagements précis d'admettre le capital allemand dans des proportions déterminées à certaines entreprises, concessions etc. Y aura-t-il d'autres questions, comme des rectifications de frontières au Cameroun ou au Congo? On l'ignore, mais on se montre très convaincu que les pourparlers se mouvront, plus ou moins vite, plus ou moins facilement, dans ces limites sans menacer la paix; la participation directe ou indirecte de l'Angleterre aux pourparlers destinés à empêcher la France de mettre économiquement le Maroc dans sa poche, sera, on le croit, un élément plutôt utile.

630

13. JULI 1911

Les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie ont quitté Paris; celui d'Autriche en fera autant à la fin de la semaine².

2. *Am 19. Juli 1911 bat Lardy den Vorsteher des Politischen Departementes um Urlaub:* Je reconnais que le devoir est d'être à son poste, sans hésitation quelconque, lorsqu'on peut être utile à son pays. Mais je me demande si cette utilité est évidente et si, après un travail intensif et incessant, il n'y a pas aussi un devoir de prendre quelques semaines de repos. – Si la situation devait s'aggraver, ce repos permettrait de reprendre la tâche dans des conditions meilleures et, tout pesé, je viens Vous demander l'autorisation en blanc de me mettre en route. – J'ignore encore quand j'en ferai usage; je tiens à avoir samedi un entretien avec le Ministre du Travail au sujet des chances d'un accord pour l'échange de nos lois sur les assurances sociales; peut-être d'ici là surviendra-t-il d'autres motifs de prolonger mon séjour ici; peut-être que non.

Si Vous pouviez consentir à me permettre de partir en congé au moment où je croirai pouvoir le faire, je Vous en serais fort obligé. – J'ajoute que la plupart des ministres français sont en voyage dans les Départements ou en vacances, que le Président de la République a quitté l'Élysée pour Rambouillet, envoyant son Secrétaire général en Auvergne, que la vie parlementaire a cessé et que mes amis du Sénat et de la Chambre ont aussi quitté Paris, ce qui me prive de ma meilleure source d'informations politiques.

Vizepräsident Forrer beantragte dem Bundesrat, den Urlaub zu gewähren. Da nur die Bundesräte Forrer, Schobinger und Hoffmann anwesend waren, bewilligte Vizepräsident Forrer am 20. Juli 1911 durch Präsidialverfügung das Gesuch von Lardy (E 2300 Paris, Archiv-Nr. 64).